ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT

DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION

Envoyée au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) conformément à la règle 17.6) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement et au Protocole de Madrid

I.	Office qui envoie la déclaration	on:	BENELUX
II.	Numéro de l'enregistrement in	nternational :	876426
III.	Nom du titulaire de l'enregistrement international : Dr. August Oetker Nahrungsmittel KG		
IV.	Toutes les procédures devant l'office sont achevées; la protection est en conséquence accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international (règle 17.6)a)i))		
V.	Date de la déclaration :	15/12/2006	